

## **Investissement à impact : la question déterminante de la mesure**

Par Jean-Marie Péan – Analyse Impact Investing, OFI AM

***Mesurer l'impact social et/ou environnemental d'une entreprise devient aujourd'hui un enjeu clé pour les investisseurs et nécessite la mise en place d'une méthodologie adaptée***

Les investisseurs désireux d'engager une démarche responsable mais qui veulent aller plus loin qu'en recourant aux stratégies d'exclusion (mise à l'écart des secteurs d'activité jugés controversés) ou à l'approche « Best-in-Class » (sélection des « meilleurs de la classe » d'un secteur) ont aujourd'hui le choix de l'investissement à impact. De quoi parle-t-on exactement ? Il s'agit d'investissements réalisés avec l'objectif de générer à la fois un impact social et/ou environnemental positif et un rendement financier. Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et France Invest ont récemment précisé cette définition pour le coté et le non coté dans une étude, suite aux réflexions de groupes de travail auxquels a participé OFI AM.

Toutes les entreprises produisent des impacts positifs ou négatifs. Il s'agit d'abord de s'intéresser à la finalité des produits ou services proposés par l'entreprise (l'impact par l'activité). Par exemple, une entreprise de l'industrie pharmaceutique qui permet d'améliorer la santé des individus a un impact positif tout comme une société qui développe des technologies pour recycler les déchets plastiques. Nous nous intéresserons ici aux apporteurs de solutions. Mais la mesure de l'impact concerne également les méthodes de production de l'entreprise (l'impact par les pratiques). Ainsi, une entreprise industrielle qui consomme de l'eau, de l'énergie et utilise des produits chimiques a un impact négatif sur son environnement. L'enjeu sera de l'accompagner pour qu'elle parvienne à maîtriser cet impact négatif.

### **OFI AM élabore sa propre chaîne d'impact**

Nous avons mis en place notre propre chaîne d'impact sur les actions européennes pour mesurer l'impact positif à l'aide de trois indicateurs : un indicateur de produits (quels sont les produits et services fournis par l'entreprise qui permettent d'avoir un impact positif ?), un indicateur de résultats (quelle est la finalité de ces produits ?) et un indicateur d'impact (quel impact final positif est généré par ces produits et services ?). Lors de l'analyse de cette chaîne d'impact, nous attachons une attention particulière à mesurer uniquement l'impact dont nous avons la responsabilité en tant qu'investisseur.

L'idée est de parvenir à mesurer précisément l'apport de chaque entreprise dans des activités comme la transition énergétique (tonnes de CO2 évitées, capacités d'énergie renouvelables installées...), la préservation des ressources naturelles (tonnes de plastiques recyclés, volume d'eau assaini ou dépollué...), la santé, le bien-être et la sécurité (brevets déposés dans la recherche médicale...) ou enfin les problématiques liées à l'inclusion sociale. L'une des difficultés consiste à réaliser des comparaisons pertinentes qui mettront en lumière l'impact positif de l'émetteur ciblé. Par exemple, pour mesurer les tonnes de CO2 évitées par

l'installation d'un parc d'éoliennes, quelles sources d'énergie doit-on prendre en compte pour comparer ? Ici, la base comparable (nucléaire, charbon... ?) devient un enjeu clé pour mesurer de façon pertinente l'impact réel d'une entreprise sur son environnement.

###

**Contact presse :**

Agence FARGO

Féten BEN HARIZ

+33 (0)6 16 83 64 06

[fbenhariz@fargo.agency](mailto:fbenhariz@fargo.agency)

Diana KOSTOVA

+33 (0)6 16 83 87 50

[dkostova@fargo.agency](mailto:dkostova@fargo.agency)